

L'ÉGLISE

1. Nature de l'Église

Qu'est ce que l'Église ? Qu'est ce qui la caractérise et la définit, autrement dit quelle est sa nature ou son essence ? À cette question, on a donné trois grandes réponses.

1. L'Église définie par le ministère

La première, dominante dans le catholicisme classique insiste sur la succession apostolique assurée par le collège épiscopal. Le Christ, dit-elle, a confié l'église aux apôtres, en particulier à Pierre qui en est le fondement (Mt 16). Les apôtres ont légué l'autorité et les pouvoirs qu'ils tiennent du Christ aux évêques. Les évêques se les transmettent de génération en génération. Ils sont les dépositaires et les garants de l'ecclésiasticalité. Ils la portent, la conservent, la maintiennent à travers les âges. Grâce à leur présence et à la continuité qu'ils incarnent, à travers le ministère sacramentel, doctrinal et pastoral qu'ils exercent, il y a aujourd'hui une véritable Église. En théorie (même si la pratique diffère), le pape n'a pas de rôle autonome. Il n'a autorité qu'en tant que représentant des évêques, à titre de porte-parole et de président du collège épiscopal. Pour un catholique, appartenir à l'Église signifie d'abord et principalement se trouver en communion avec son évêque local. Au troisième siècle, Cyprien de Carthage, dans une formule souvent citée, affirme: « L'Église est dans l'évêque ». Si la constitution *Lumen Gentium* (Vatican 2) nuance et équilibre en insistant sur l'importance des laïcs, elle souligne fortement que le ministère épiscopal est essentiel à l'Église ; elle ne peut subsister sans lui.

Cette insistance sur le ministère comme l'élément qui constitue l'église a deux conséquences :

Premièrement, quand un évêque dûment ordonné se sépare de Rome (ainsi Mgr Lefebvre), il pose un problème extrêmement épineux et grave, beaucoup plus que lorsque s'il s'agit d'un prêtre, d'un moine, d'un laïc. Il a, en effet, une légitimité personnelle, même s'il en use mal.

Deuxièmement, dans ses relations avec les autres confessions chrétiennes, le catholicisme ne met pas sur le même plan les Églises qui se situent dans la succession apostolique et celles qui se trouvent en dehors. Dans le cas des Églises grecques, russes, anglicanes, scandinaves, il n'y a pas eu rupture dans la continuité des évêques. Même si elles se sont séparées de Rome, elles disposent d'un ministère légitime et ont une authentique réalité ecclésiale. Par contre, les Églises réformées et baptistes ont rejeté les évêques légitimes, ont rompu avec eux. Les ministères qu'elles ont instaurées souffrent d'un manque, d'un *defectus*. Comme l'a rappelé *Dominus Jesus* en 2000, elles forment des groupes ou des communautés de croyants, mais à proprement parler, on ne peut pas les qualifier d'Églises.

2. L'Église définie par ses membres

Dans les milieux radicaux, en particulier chez les anabaptistes du seizième siècle, se développe une tout autre conception de l'Église. Selon eux, ce qui constitue l'Église, ce

qui la rend authentique et véritable, ce n'est pas le ministère qui s'y exerce et qui la structure, mais c'est la fidélité, la sincérité et la consécration de ses membres. Ils doivent se donner totalement au Christ, lui obéir en tout. D'où le refus du baptême des bébés qui ne peuvent évidemment pas remplir cette condition. Les baptiser revient à introduire dans l'Église des non convertis, ce qu'il faut éviter à tout prix. On veut une Église qui soit un *corpus purum*, une communauté parfaitement fidèle, sans aucune tâche, composée de vrais chrétiens qui confessent personnellement et publiquement la foi évangélique, et qui vivent selon la volonté de Dieu exprimée dans la Bible.

Si le catholicisme classique met l'accent sur la communion avec l'évêque, la Réforme radicale se préoccupe essentiellement de la sainteté des membres de la communauté. Elle insiste sur la conversion, la nouvelle naissance, la régénération de la personne, le renouvellement de la vie. L'Église n'est et ne demeure Église que si elle élimine de son sein les éléments indignes, les « faux frères », ceux dont la foi et la conduite sont insuffisantes, exigence que soulignent la confession anabaptiste de Schleithem en 1527, et la confession mennonite de Dordrecht en 1632. Afin d'éviter que l'Église se laisse corrompre par de mauvais croyants, on met en place une discipline sévère qui fixe les conditions d'entrée et d'exclusion. Dans les communautés de type radical, on entre difficilement et on est vite mis à la porte. Pour reconnaître la véritable Église, on ne se demande pas : « où sont les ministres légitimes ? », mais : « où rencontre-t-on les authentiques croyants ? ».

À première vue, le modèle catholique, de tendance hiérarchique et aristocratique, qui définit l'Église par ceux qui succèdent aux apôtres et la dirigent, semble incompatible et contradictoire avec le modèle radical, plus communautaire et populaire, qui voit dans l'Église la communauté des fidèles ou le peuple de Dieu. À l'examen, l'opposition s'avère plus apparente que réelle. Les deux modèles se laissent facilement combiner. Aussi bien le second Concile du Vatican, dans la constitution *Lumen Gentium* (1964), que le Conseil Œcuménique des Églises, dans le document *Baptême Eucharistie, Ministère* (1982), opèrent une synthèse relativement harmonieuse en voyant dans l'Église un peuple structuré, un troupeau conduit par des bergers.

3. L'Église définie par l'annonce de la Parole

La conception de l'Église qui domine chez les luthéro-réformés est tout à fait différente. Elle ne caractérise l'Église ni par le ministère ni par la communauté. Autre chose la définit, à savoir l'annonce de la Parole de Dieu à travers la prédication et les sacrements. Catholiques et radicaux ont en commun de voir dans l'Église une institution, une société, un peuple. Leur désaccord porte sur ce qui constitue et détermine cette institution, cette société ou ce peuple : la qualification de son clergé ou la qualité de ses membres ? Au contraire, pour les luthéro-réformés, l'église n'est pas principalement ni essentiellement une institution, une société ou un peuple. Elle est d'abord et avant tout un événement. Elle arrive, se produit, existe lorsque des hommes et des femmes, en entendant la prédication ou en recevant le sacrement, sont saisis par la Parole de Dieu. Elle surgit chaque fois que dans une réunion, l'évangile est annoncé et reçu. Je rappelle qu'en grec le mot *εκκλησια* qui a donné église, et qui est un mot profane, veut dire réunion, meeting. Chaque fois que des gens se rencontrent dans un même lieu, il y a une *ecclesia* ; quand cette rencontre se fait pour chanter, on a une *ecclesia* musicale ; quand elle se fait pour manger, on a une *ecclesia* alimentaire ; quand elle se fait pour voir un film on a une *ecclesia* cinématographique ; lorsqu'elle se fait

autour de l'évangile il s'agit d'une église chrétienne. L'Église n'est pas un clergé ni un peuple ; elle n'est pas une institution, elle est un événement qui regroupe des gens, l'événement de la prédication de la parole de Dieu. Tout le reste apparaît secondaire et relève de l'accessoire et du subordonné.

Certes, normalement la réunion chrétienne, à la différence de la réunion cinématographique, se prolonge ; ceux qui y participent tissent des liens entre eux. Les gens réunis vont former une association durable et pas seulement un agrégat temporaire. Pour cela, il leur faut s'organiser et se structurer. Les luthéro-réformés n'ignorent pas l'institution ni ne la négligent. Ils se soucient de son bon fonctionnement et y travaillent. Toutefois, à leurs yeux, cette institution, n'a pas sa vérité et son sens en elle-même. Alors que souvent les catholiques considèrent que l'évangile a pour finalité l'édification de l'église et que les radicaux estiment que la prédication a pour objectif de former une communauté, pour les luthéro-réformés, l'église n'est pas un but, mais un moyen, un instrument au service de l'évangile. L'accent porte sur l'annonce de la Parole et non sur la communauté.

4. Remarques sur la conception luthéro-réformée de l'Église

Sur cette conception très originale de l'église, je fais quatre remarques :

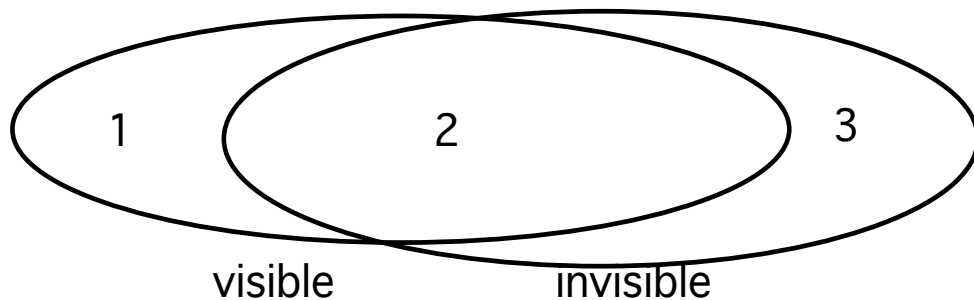
1. La question, essentielle pour les radicaux, des véritables fidèles, des membres authentiques de l'Église perd de son importance en ce sens qu'elle ne détermine pas l'authenticité de l'Église. Luthériens et réformés ne voient pas dans la communauté ecclésiale un *corpus purum*, où il n'y aurait que des croyants parfaits. Ils la considèrent comme un *corpus mixtum*, une communauté mélangée, dont font partie de bons et de mauvais chrétiens, des vrais convertis et des non convertis, des régénérés et des pécheurs, des gens de grande foi et des mal croyants, sans qu'on puisse les distinguer. On y trouve du bon grain et de l'ivraie, indissociablement mêlés. Il ne nous appartient pas de faire le tri. Nous n'avons pas les moyens de sonder les cœurs et les reins, et cela n'a pas vraiment d'importance, parce que l'Église ne se définit pas par la qualité de ses membres (qui, pour être justifiés, n'en restent pas moins pécheurs), mais par l'action de Dieu qui vient vers nous pour nous parler à travers la prédication et les sacrements.

2. La question, centrale pour les catholiques, de la consécration ou de l'ordination du ministre devient secondaire. Peu importe qui prêche et qui distribue les sacrements, pourvu qu'il le fasse fidèlement. Il peut se situer ou non dans la succession apostolique, être ministre reconnu ou pas (les églises luthéro-réformées sont les seules à admettre qu'un non ministre puisse présider la Cène), on s'en soucie peu parce que l'Église se définit par l'annonce de l'évangile et non par la personne qui l'annonce.

3. Pour les luthéro-réformés, le lieu et le moment où se fait l'annonce de l'évangile revêt une importance essentielle. Le culte de la communauté locale va jouer un rôle fondamental. L'Église surgit quand des gens se réunissent physiquement, se rassemblent en un endroit et en temps donnés pour écouter la Parole de Dieu, et recevoir les sacrements. On a là une très nette différence avec le catholicisme classique, pour qui l'église se situe au niveau du corps épiscopal, et a un caractère universel plus important que sa réalité locale. L'évêque délègue ses pouvoirs au prêtre de paroisse ; par son intermédiaire, il transmet en quelque sorte son ecclésialité à l'assemblée locale. Au contraire, dans le protestantisme, l'ecclésialité réside ou plus exactement se produit dans l'assemblée locale, et l'universalité, le lien avec les autres églises locales, vient en

second lieu. Si pour un catholique, il importe au premier chef d'être en communion avec l'évêque, pour un protestant il est essentiel que les responsables ecclésiastiques, à l'échelon régional, national ou international, demeurent en communion avec les communautés locales qui sont le lieu où l'Église se produit. Les autorités représentent des superstructures qui répondent à des besoins pratiques, mais non à des nécessités théologiques. Dans cette perspective, en protestantisme, on ne devrait pas dire l'Église réformée de France, mais les Églises réformées, ou encore l'union des Églises Réformées de France.

4. Classiquement, les protestants ont distingué « l'église invisible », qui équivaut à ce que j'ai appelé l'événement, et « l'église visible », qui correspond à l'institution. On a souvent et justement noté que les termes « visible » et « invisible » prêtent à confusion. En effet, la prédication est un acte public, qui doit atteindre le plus de gens possible ; elle ne doit pas rester secrète et cachée. En fait, ce qu'a voulu dire par cette distinction maladroite est quelque chose de juste, à savoir que l'événement et l'institution ne coïncident pas parfaitement. L'institution ne possède pas l'événement qui la fait vivre ; elle ne peut pas le provoquer ni n'en a l'exclusivité et l'événement peut se produire ailleurs, ce qu'on peut représenter par le schéma suivant :



Ce schéma permet de distinguer trois situations. Il y a d'abord en 1 ceux qui font partie de l'Église visible et non de l'Église invisible, les chrétiens « de bouche » ou d'apparence, et non de cœur ; on ne peut pas les détecter et on ne doit pas essayer de le faire, mais il faut savoir qu'ils existent. Ensuite, en 2, le cas normal, ceux qui font partie et de l'Église visible et de l'Église invisible. Enfin, en 3, ceux qui font partie de l'Église invisible et non de la visible, cas considéré comme rarissime, exceptionnel, voire nié au seizième siècle, plus fréquemment admis au vingtième.

2. L'institution ecclésiastique

Le protestantisme luthéro-réformé, je viens de le dire, voit d'abord dans l'Église un événement, celui de la Parole de Dieu annoncée et entendue à travers la prédication et les sacrements. Il a conscience que cet événement donne naissance à une communauté qu'il faut organiser et structurer. Selon quelles règles le faire ? À cette question, les diverses familles du christianisme ont donné trois réponses différentes.

1. La position radicale.

La première se rencontre surtout dans les mouvements qui relèvent de la Réforme radicale. Selon eux, Jésus et les apôtres ont doté l'Église d'une organisation complète et précise que nous décrit le Nouveau Testament. On y trouve une série d'indications sur la

manière dont fonctionnaient les premières communautés chrétiennes. La fidélité au Christ et à la Bible exige qu'on reproduise aussi exactement que possible ce modèle. L'Église actuelle doit se calquer sur les communautés primitives, se conformer à elles, adopter des structures identiques, obéir aux mêmes règles, suivre les mêmes pratiques.

Au seizième siècle, la Réforme radicale reproche aux Églises existantes de s'écarter du modèle fourni par le Nouveau Testament, et elles préconisent une *restitutio*. *Restitutio* signifie restauration, reconstitution. Il s'agit de revenir aux formes de vie et aux structures de l'Église primitive, ce qui implique la destruction de ce qui existe. Pour retourner aux origines, il faut supprimer, en quelque sorte, le temps écoulé et annuler ce que les siècles ont bâti.

2. La position catholique.

Au thème de la *restitutio*, s'oppose celui de la *traditio* développé par le catholicisme classique. Il affirme la continuité harmonieuse, voire l'identité entre la communauté chrétienne primitive et l'Église postérieure. Le catholicisme estime qu'il ne fait rien d'autre que maintenir, prolonger et perpétuer le modèle biblique. Il enseigne que le Christ et ses apôtres ont institué la papauté, l'épiscopat, le sacerdoce, la messe, les sacrements. Il prend grand soin de justifier le moindre de ses rites et le détail de ses pratiques par des citations des Écritures. Aux yeux de la Réforme radicale, durant son histoire, l'Église a oublié et trahi le Nouveau Testament. Selon le catholicisme, elle en découle ; elle en a développé les conséquences ; elle en sort comme la plante vient de la graine. Le jugement sur l'Église existante diffère du tout au tout. Pourtant dans les deux cas, le même idéal opère : celui de la conformité au christianisme primitif.

3. La position luthéro-réformée

Les luthéro-réformés ont une position autre. Pour eux, si Jésus a bien prévu et voulu l'Église, il ne lui a cependant pas conféré une forme définitive et obligatoire. En organisant les premières communautés, les apôtres ont tenu compte des circonstances et du milieu. Ils n'ont pas voulu établir des structures valables partout et toujours. L'organisation ecclésiastique dépend en partie du contexte. Elle doit pouvoir s'adapter aux besoins, se modifier en fonction des cas et des problèmes rencontrés. Le Nouveau Testament n'impose nullement une forme précise de vie d'Église à maintenir, à reproduire ou à restaurer. Dans ce domaine, il laisse aux croyants une très grande liberté. Les structures ecclésiastiques relèvent des *adiaphora*, de ce qui théologiquement est indifférent. Il y a plusieurs organisations possibles, et le choix entre elles relève non pas de la théologie, mais de la politique. Il s'agit de discerner ce qui fonctionnera le mieux dans une situation donnée. Selon les lieux et les temps, on adoptera des formules différentes. Toutefois, s'il n'impose rien dans ce domaine, il existe des types d'organisation et de fonctionnement que le Nouveau Testament interdit, ou qui manifestement contredisent son message, et donc qu'on écartera, qu'on refusera. Dans cette perspective, le protestantisme luthéro-réformé ne se prétend pas Église primitive ressuscitée, mais Église traditionnelle redressée et réformée

Luther fournit un bon exemple de cette attitude. En matière d'organisation ecclésiastique il se montre plutôt conservateur. Il touche très peu à ce qui existe, et il freine les initiatives d'un Carlstadt qui voulait tout transformer. Il ne modifie que ce qui, à ses yeux, contredit l'évangile. Quand il publie, en 1526, la liturgie qu'il utilise à

Wittenberg, il demande aux pasteurs qui se réclament de lui de ne pas forcément l'adopter ; il leur conseille plutôt d'en composer une qui tienne compte des habitudes et des particularités locales. En 1539, il écrit à un pasteur qui s'inquiétait des processions auxquelles tenaient la population et que lui ordonnaient de faire les autorités civiles :

« Processionnez au nom de Dieu et portez une croix d'argent ou d'or, une chape de velours, de soie ou de lin... de telles choses... ne donnent ni n'enlèvent rien à l'évangile. Mais qu'on n'en fasse pas une nécessité pour le salut. »

Calvin, en théorie plus raide et strict dans ce domaine que Luther, se montre souple et conciliant dans la pratique. Il admet la légitimité de modèles différents de celui qu'il met en place à Genève. Dans sa correspondance avec le Duc de Somerset, régent d'Angleterre pendant la minorité du roi Édouard VI, il lui conseille de ne pas bousculer les habitudes des anglais, de conserver les cérémonies et les hiérarchies auxquels ils sont attachés, tout en veillant soigneusement à ce que l'évangile soit fidèlement prêché. Il tient les mêmes propos dans ses lettres au roi de Pologne, Sigismond. Dans *l'Institution de la religion chrétienne*, il écrit :

« Quant à la discipline externe et aux cérémonies, il [Dieu] ne nous a point voulu ordonner au particulier et comme mot à mot comment il nous faut gouverner, d'autant que cela dépendait de la diversité des temps et qu'une même forme n'eut pas été propre ni utile à tous les âges. »

La même attitude se rencontre chez les réformés des dix-septième et dix-huitième siècles. Ainsi d'Huyseu estime que

« La liberté est donnée... aux chrétiens de disposer de cela selon qu'ils le jugeront à propos, eu égard aux circonstances de lieux, de temps et de personnes, en se tenant toujours dans les termes de la bienséance et de l'ordre ».

Dans le même sens, Jurieu. écrit:

« Pour ce qui est de la discipline et du gouvernement, Dieu a fait les troupeaux maîtres, il n'a rien ordonné là-dessus ; il a dit seulement en termes généraux que tout se fasse honnêtement et par ordre. »

En fait, dans les Églises qui appartiennent aux courants réformé et luthérien, on trouve des structures très variées : épiscopaliennes, presbytéro-synodales, congrégationalistes.

Conclusion

La différence entre ces trois positions a des conséquences pratiques directes. La plus actuelle concerne le ministère des femmes. D'après le Nouveau Testament, les femmes ont joué dans l'Église primitive un rôle certes important, néanmoins subordonné. L'apôtre Paul demande qu'elles restent à une place seconde et il a écrit quelques phrases, qui ne sont pas précisément féministes puisqu'elles ordonnent aux femmes de se taire dans les assemblées et d'être soumises (1 Cor 14, 34). Pour les Églises de la *traditio*, orthodoxes et catholiques, et pour les Églises de la *restitutio*, aujourd'hui celles à tendance fondamentaliste ou évangéliciste, ces textes pauliniens interdisent une égalité des hommes et des femmes aux ministères d'enseignement et de direction qui sont réservés aux hommes.

Au contraire, les Églises luthériennes et réformées n'y voient pas un obstacle à ce que les femmes accèdent dans les mêmes conditions que les hommes à toutes les fonctions

ecclésiastiques, sans aucune exception. À leur yeux, les passages du Nouveau Testament qui subordonnent la femme s'inscrivent dans un contexte culturel précis, celui du bassin méditerranéen au premier siècle de notre ère. Ils s'expliquent par les circonstances, et il ne faut pas leur donner une valeur permanente, ni en tirer des règles définitives qui seraient valables en tout temps et en tous lieux.

3. L'institution ecclésiastique, pour quoi faire ?

À quoi sert l'institution ecclésiastique ? Quel but doit-elle poursuivre, quelle visée faut-il lui donner, quelle finalité doit-elle avoir ? Au seizième siècle, personne ne se posait la question, parce que le rôle de l'Église paraissait évident. On la jugeait nécessaire au bon fonctionnement de la société et à la vie chrétienne. Par contre, au vingtième siècle, en particulier dans les années 60 à 80, on en a beaucoup discuté. Dans ces débats, se sont affrontés trois grands courants, qui, en fait, se rencontrent dans toutes les confessions chrétiennes, et n'appartiennent pas seulement au protestantisme.

1. La gestion du sacré.

Pour le premier, l'institution ecclésiastique a pour rôle essentiel de gérer et d'administrer le sacré. Sa mission consiste à nous rendre présent le divin, à nous le communiquer, à nous y faire participer par son enseignement, par ses rites, en offrant des lieux de prières et de retraites, en initiant à la méditation et à la contemplation, en distribuant les sacrements. L'Église exerce une fonction médiatrice ; elle fait le lien ou le pont avec Dieu ; elle met en relation, elle établit le contact avec lui. Dans cette perspective, très souvent, on considère que le sacré forme un domaine séparé du profane et distinct de lui. En conséquence, l'Église n'a pas à s'occuper du monde, ni à s'occuper de ses affaires ; par contre dans le domaine qui est le sien, elle est souveraine. Pendant les soixante-dix ans du régime communiste, l'Église orthodoxe russe a su se maintenir et même avoir un certain rayonnement grâce aux célébrations liturgiques auxquelles elle accorde une importance décisive. Si elle avait compris autrement son rôle, il n'est pas sûr qu'elle aurait pu survivre. Dans le protestantisme, cette première conception se rencontre assez rarement.

2. La vie communautaire.

Un second courant estime que l'institution ecclésiastique a pour but essentiel de créer et de développer une communauté. Ceux qui croient en Christ forment « un seul corps », et dans la foi, ils deviennent frères et soeurs. Ils sont normalement appelés se regrouper, à se connaître et à s'aimer, à vivre autant que possible ensemble dans le partage des peines, des joies, et même des biens. L'Église institutionnelle remplit son rôle quand elle offre un milieu fraternel et chaleureux où chaque croyant trouve sa place, participe à la vie commune et exerce une responsabilité correspondant à ses capacités. Souvent les activités de l'Église ainsi comprises absorbent ses membres que l'on détourne ainsi de s'engager au dehors.

Ces thèmes correspondent à l'idéal d'une Église professante, qui domine dans les milieux radicaux. Ils s'accordent mal avec les conceptions luthéro-réformées. De plus, ils posent un gros problème dans le monde contemporain où les chrétiens se trouvent souvent dispersés, disséminés, isolés, soit qu'ils vivent au sein de populations se rattachant à d'autres religions, soit qu'ils habitent dans des régions fortement

sécularisées. Il importe de les préparer à affronter une relative solitude plutôt que de les inciter à s'appuyer sur une communauté. Enfin, l'Église, la communauté, devient ici le but de l'évangile, et non un moyen ou un instrument au service d'un but qui se situe hors d'elle-même. Elle a tendance à devenir un groupe très introverti.

3. Un instrument d'action.

Un troisième courant estime que l'institution ecclésiastique a pour vocation première d'être un instrument d'action, une cellule militante. Elle doit servir d'outil ou d'arme à Dieu pour agir sur terre et pour transformer le monde. On trouve deux variantes de cette manière de voir :

1. Les uns voient dans la conversion du monde le but que Dieu poursuit. Il veut amener tous les êtres humains à croire en Jésus Christ. L'Église a, par conséquent, une mission essentiellement évangélistique. Elle doit convaincre et convertir ; elle est entreprise de conquête des âmes. Beaucoup d'*evangelicals* vont en ce sens, et ils reprochent souvent aux luthéro-réformés de manquer d'ardeur et d'agressivité dans la proclamation des grandes vérités chrétiennes.

2. Les autres pensent que, comme l'indique le thème du Royaume, Dieu veut la transformation du monde entier, et, en particulier, celle de la société. L'Église doit se donner comme objectif essentiel de lutter contre l'injustice, de dénoncer l'intolérable, et de participer à tous les combats pour un monde plus humain. Cette thèse se trouve chez les partisans des théologies politiques, par exemple les théologies de la libération. Ils souhaitent une Église qui devienne un ferment ou un agent révolutionnaire pour que s'établisse un nouvel ordre des choses.

4. La réponse luthéro-réformée.

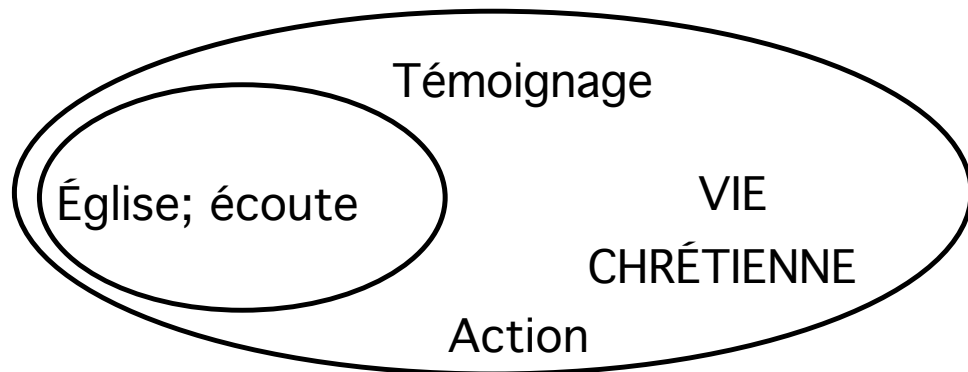
Ces trois courants s'éloignent tous de cette ecclésiologie originale et difficile à concrétiser, qui voit dans l'Église d'abord un événement, et seulement de manière seconde et subordonnée une institution. À la question « à quoi sert l'Église ? », la logique luthéro-réformée conduit à une réponse en trois points.

1. L'institution ecclésiastique a pour mission première d'aménager un endroit et un moment où l'événement qui constitue l'Église puisse se produire. Elle doit offrir un lieu et un temps pour l'annonce et l'écoute de la parole de Dieu. L'institution atteint son but, remplit sa finalité quand elle se met au service de l'événement. Comme l'écrit Emil Brunner, « Est Église tout ce qui sert à la prédication, et rien, si ce n'est cette fonction, fait que l'Église est Église ».

2. Dans cette perspective, l'institution ecclésiastique joue un rôle à la fois modeste et important. Elle ne doit pas s'accorder en tant qu'institution une valeur démesurée. Dieu peut parfaitement faire entendre sa parole en dehors d'elle, et seul le Saint Esprit fait que sa prédication devient porteuse de la parole de Dieu. L'institution ecclésiastique ne constitue pas un magistère (elle ne commande rien), mais un ministère (c'est-à-dire un service). Elle n'a pas son sens et son but en elle-même. Elle est au service de la Parole de Dieu et au service des croyants. Elle a à prêcher l'évangile, elle n'a pas à se prêcher elle-même.

3. Ainsi comprise, l'Église ne représente qu'un des temps de la vie chrétienne et non sa totalité. Elle correspond au moment où se produit l'événement de la rencontre avec la

Parole de Dieu. Si cet instant fonde et nourrit la vie chrétienne, il ne l'englobe pas ni ne la résume. Il s'accompagne d'autres moments, ceux de l'obéissance, de l'engagement, des réalisations qui se situent ailleurs que dans l'Église et en dehors d'elle.



Il faut se garder de cet impérialisme ecclésiastique qui voudrait absorber et régenter toute la vie chrétienne. Ma foi, je la vis, je la mets en pratique en dehors de l'Église, et loin d'elle. Mon existence relève entièrement de Dieu, mais pas entièrement de l'Église. On ne peut rendre à l'Église sa mission propre, sa fonction spécifique que si on voit bien que le domaine de l'Église ne se confond pas avec celui de l'évangile. Il est moins étendu, plus restreint. Dans le protestantisme français, existent des oeuvres et mouvements que l'on qualifie justement de chrétiens, parce qu'ils tirent les conséquences de convictions évangéliques. Ils ne sont pas, pour autant, l'Église. Tommy Fallot, l'un des pionniers du christianisme social, s'inscrit dans la droite ligne de l'ecclésiologie luthéro-réformée quand il écrit :

« Des chrétiens peuvent s'unir pour hâter de diverses manières le triomphe de la solidarité, sans que leur association puisse prétendre au titre d'Église. C'est le fait d'avoir recours à certains moyens de préférence à tous les autres qui constitue l'Église ; ces moyens sont la prédication de la parole et les sacrements. »

Pomeyrol, 11 mars 2006, Pr. André Gounelle